

RESTAURATION SCOLAIRE et INTERNAT 2021-2022

N.B : En raison de la situation sanitaire instable, le régime demi-pension au forfait n'est pas proposé à la rentrée

DEMI PENSION AU TICKET

Prix du ticket repas élève : 4.10 €.

La carte Jeune région est obligatoire pour tout passage au self.

➡ Demandez la sur le site de la Région à l'adresse suivante : www.cartejeune.laregion.fr

Dès la rentrée cette carte devra être créditée par tous les élèves (y compris les boursiers) pour accéder au restaurant scolaire par :

- Paiement en ligne à privilégier à l'adresse suivante : <https://espacenumerique.turbo-self.com>

Lors de votre premier paiement, vous devrez créer un compte. Votre demande sera traitée dans les 48h.

- **Cheque (libellé à l'ordre de l'agent comptable) ou espèces à la borne KIOSK située Bât A au 1^{er} étage.**

Pour information :

5 repas = 20.50 €

10 repas = 41.00 €

20 repas = 82.00 €

FORFAIT INTERNAT

(Pour toute demande d'acceptation s'adresser à la Vie Scolaire)

La carte Jeune région est obligatoire pour tout passage au self.

➡ Demandez la sur le site de la Région à l'adresse suivante : www.cartejeune.laregion.fr

Le tarif 2021 est de 1236€ à l'année (tarif fixé par la commission permanente de la région Occitanie le 16 octobre 2020 susceptible d'augmenter pour l'année 2022), facturation par trimestre :

Septembre à décembre : 549€

Janvier à mars : 412€

Avril à juin : 275€

Aucun changement de régime ne sera accepté en cours de trimestre. La facturation étant un forfait calculé sur la base de 5 repas par semaine, **aucune remise ne sera faite si l'intégralité des repas n'est pas consommée** (exception faite pour les périodes de stage en entreprise).

Règlements :

- Chèque libellé à l'ordre de l'Agent Comptable du Lycée Christian Bourquin

- Télépaiement : grâce à vos codes d'accès envoyés par le lycée et en vous connectant à l'adresse suivante : <http://famille.ac-montpellier.fr>

- Espèces auprès du service intendance (le matin uniquement).